

La due diligence: objectifs; mode opératoire; lien avec les négociations contractuelles et les garanties; rôle des divers mandataires (fiduciaire, fiscaliste, avocat)

24 septembre 2024 (Lausanne, le matin)

Public visé

- Métiers fiduciaires
- Banquiers
- Avocats
- Dirigeants et cadres d'entreprises
- Investisseurs et entrepreneurs d'entreprises

Contenus

- Méthodologie de due diligence
- Exploitation des résultats de la due diligence
- Attribution et suivi des tâches au sein d'un processus de due diligence
- Collaboration entre les intervenants

Conditions-cadres

Pas de prérequis particuliers

Vos avantages

Vous saurez

- Organiser et mettre en valeur les résultats de la due diligence
- Comprendre le lien entre due diligence, contrat d'achat d'actions et garanties contractuelles
- Comprendre les rôles des divers mandataires et manière de coordonner les résultats

Responsables du séminaire et conférenciers

Claude Romy, économiste d'entreprises – expert-comptable diplômé, Romanel-sur-Lausanne

Frédéric Rochat, Dr. en droit, LL. M. – avocat, associé Kellerhals Carrard, Lausanne

Date

24.09.2024 le matin

Lieu

Hôtel de la Paix
Avenue Benjamin Constant 5
1003 Lausanne
www.hoteldelapaix.net

Prix du séminaire (hors TVA)

CHF 390.– non-membre
CHF 340.– collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

Sont compris

- toute la documentation (version numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 4 heures par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.

Programme

	Thèmes	Conférenciers
08.00–08.30	Café d'accueil	
08.30–08.35	Objectifs du séminaire	Frederic Rochat Claude Romy
08.35–09.30	Principaux enjeux opérationnels et financiers d'une Due Diligence	Claude Romy
09.30–09.45	Pause-café	
09.45–10.45	Définition, méthodologie et principaux enjeux juridiques d'une Due Diligence	Frederic Rochat
10.45–11.00	Pause-café	
11.00–12.00	Echanges sur des expériences et questions pratiques	Frederic Rochat Claude Romy

Dispositions

Font foi les Conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch, en particulier:

Inscription et conditions générales

Toute inscription doit être munie d'une signature manuscrite ou électronique et s'effectue via notre plate-forme en ligne. Le prix est intégralement dû conformément à la facture envoyée à la suite du séminaire.

Délai d'inscription et d'annulation

Un mois avant la date de la manifestation

Toute inscription envoyée est engageante, même si, le cas échéant, la personne inscrite n'a reçu aucune confirmation de la part d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les horaires, la durée, le lieu et les conférenciers de la manifestation sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera

considéré). Autrement, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'annulation: sans frais

Annulation après le délai d'annulation, jusqu'à une semaine avant le début du séminaire: CHF 200.–

Annulation à partir d'une semaine avant le séminaire ou en cas de non-participation: 100% du prix du séminaire

CGV et Déclaration relative à la protection des données

Font foi les Conditions générales de vente et la Déclaration relative à la protection des données d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch.